« Pendant 45 minutes, ils attendent avec le terroriste » : le rôle des 5 mineurs mis en examen pour « complicité d'assassinat » qui ont dénoncé Samuel Paty

11/10/2021 à 9h54



Abdoullakh Anzorov se dirige ensuite vers le collège et appel la fille de Brahim Chnina, qui va lui confirmer son mensonge.

Cette fille est complice du meurtre de Samuel Paty de par son mensonge répété : à son père, à la police, à Abdelhakim Sefrioui et puis au terroriste… pic.twitter.com/rPbLdSgC6r

— Jeanne (@D4rc_) May 30, 2021

Le rôle des cinq mineurs mis en examen pour « complicité d'assassinat » se précise : ces collégiens, qui avaient 14 ans au moment des faits, risquent jusqu'à vingt ans de prison. L'audition de l'un d'eux, M., le 7 octobre par l'une des cinq juges d'instruction chargés de l'affaire, donne des éléments clés. M. était alors entendu pour la troisième fois depuis les faits.

[…]

L’enquête permet d’avoir une idée plus précise de ce qu’ils ont fait, su et vu. À 14 heures, le 16 octobre 2020, le futur assassin de Samuel Paty vient à la rencontre de M. Il lui montre « 300-350 € » et lui en donne 150. Le terroriste lui dit avoir vu la vidéo « d’un père de famille » – il s’agit de Brahim C., à l’origine de la cabale en ligne contre Samuel Paty (lire ci-dessous) – et lui demande d’identifier ce professeur qui aurait « sali l’image des musulmans ». Il lui raconte avoir déjà essayé de s’introduire dans le collège en grimpant par-dessus le grillage.

L’adolescent demande de l’aide à des camarades car il ne se « sentait pas de le faire tout seul ». Il leur dit qu’un homme veut voir Samuel Paty « pour qu’il soit filmé en train de demander pardon pour la caricature du Prophète ». Un groupe de cinq se forme. Un sixième collégien les rejoint, mais il finit par s’éloigner pour se rendre à une activité extrascolaire. L’enquête montre que deux autres élèves, mis au courant, tentent de les empêcher de désigner le professeur, de peur d’un « drame ». M. dit leur avoir répondu qu’il « allait gérer ». Il aurait aussi emprunté veste et bonnet à un camarade, « pour ne pas être reconnu des caméras », selon un collégien du groupe.

Les jeunes restent deux heures devant le collège. Entre 16 h 05 et 16 h 10, ils sont repérés par des policiers municipaux de Conflans-Sainte-Honorine, en patrouille. Le groupe se sépare en les voyant. **Pendant 45 minutes, trois collégiens attendent avec le terroriste**, un peu en retrait, tandis que les deux autres patientent devant le collège. Lors d’une audition, l’un d’entre eux a confié : « Je n’aurais pas dû être là, je me reproche de l’avoir désigné. Si j’avais réfléchi j’aurais peut-être pu prévenir quelqu’un. »

[…]

Qu’ont-ils su exactement des projets du terroriste ? Qu’ont-ils vu de l’assaut ? L’instruction cherche encore à le déterminer.

La Croix

En Lien :

> *Mort de Samuel Paty : l'avancée de l'enquête met en évidence des défaillances du renseignement (MàJ) — https://t.co/RL4U4VF5ki pic.twitter.com/32ntnZdFFb*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) June 29, 2021*